

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE LA MATANIE  
MUNICIPALITÉ DE BAIE-DES-SABLES**

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal, tenue le lundi 14 décembre 2020 à 19 h, à l'édifice municipal de Baie-des-Sables situé au 20, rue du Couvent.

Sont présents : Madame Odette Simoneau, conseillère au siège #1  
Madame Nicole Marcheterre, conseillère au siège #2  
Madame Gabrielle Trigaux, conseillère au siège #3  
Madame Véronique Lamarre, conseillère au siège #4  
Madame Marie-Claude Saucier, conseillère au siège #6

Sont absents : Monsieur Denis Santerre, maire  
Monsieur Alain Leprince, conseiller au siège #5

Constat du quorum sous la présidence de la mairesse suppléante, Madame Véronique Lamarre. Le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Adam Coulombe, est également présent et agit à titre de secrétaire.

---

*1. Ouverture de l'assemblée*

Madame Véronique Lamarre, mairesse suppléante, procède à l'ouverture de la séance à 19 h. Elle remercie les membres du conseil de leur présence et leur souhaite la bienvenue.

Il est constaté que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le *Code municipal du Québec* (articles 152, 153 et 156) à tous les membres du conseil présents ou absents à l'ouverture de la séance.

Conformément aux directives sanitaires du gouvernement provincial, la séance du conseil est tenue à huis clos. Le public n'est pas admis et il est invité à écouter les enregistrements audios des délibérations et des prises de décisions qui seront disponibles dans les jours qui suivent la séance sur le site Internet de la municipalité à l'adresse suivante : [www.municipalite.baiedessables.ca](http://www.municipalite.baiedessables.ca).

*2. Adoption de l'ordre du jour*

1. Ouverture de l'assemblée et constatation de la signification de l'avis de convocation
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du budget de l'année financière 2021
4. Lecture et adoption du programme triennal des immobilisations 2021-2022-2023
5. Période de questions du public en regard des points à l'ordre du jour
6. Levée de l'assemblée

**2020-237      ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Madame Odette Simoneau et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté dans l'avis de convocation transmis le 7 décembre 2020.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

*3. Lecture et adoption du budget de l'année financière 2021*

**2020-238      ADOPTION DU BUDGET DE L'ANNÉE FINANCIÈRE 2021**

Considérant que le conseil municipal doit préparer et adopter les prévisions budgétaires de l'année financière 2021 et y prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent conformément à l'article 954 du *Code municipal du Québec*;

Considérant qu'un avis public d'adoption a été donné le 2 décembre 2020 conformément à l'article 956 du *Code municipal du Québec*;

En conséquence, il est proposé par Madame Gabrielle Trigaux et résolu :

Que le préambule de la présente résolution en fait partie intégrante;

Que le conseil municipal de Baie-des-Sables adopte le budget de l'année financière 2021 des revenus et des dépenses de fonctionnement qui suit :

<b>REVENUS DE FONCTIONNEMENT</b>	
Postes budgétaires	Prévisions
	2021
Taxes sur la valeur foncière	578 345 \$
Tarifcation pour les services	149 735 \$
Tarifcation - Service de la dette (aqueduc, égout et voirie complémentaire)	77 425 \$
Païement tenant lieu de taxes	9 825 \$
Transfert de droit (péréquation)	67 300 \$
Aide financière Covid-19	34 250 \$
Transferts relatifs à des ententes de partage de frais	177 600 \$
Services rendus	45 650 \$
Imposition de droits	12 500 \$
Amendes et pénalités	500 \$
Intérêts	7 000 \$
Autres revenus (redevances éoliennes)	118 900 \$
<b>Sous-total</b>	<b>1 279 030 \$</b>
Affectation du surplus accumulé	16 120 \$
<b>GRAND TOTAL DES REVENUS</b>	<b>1 295 150 \$</b>

<b>DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	
Postes budgétaires	Prévisions
	2021
<b>Administration générale</b>	
Conseil municipal	32 330 \$
Gestion financière et administrative	141 105 \$
Greffe	6 850 \$
Évaluation	34 500 \$
Autres	46 900 \$
<b>Sous-total</b>	<b>261 685 \$</b>
<b>Sécurité publique</b>	
Police	45 660 \$
Sécurité incendie	142 835 \$
Autres (service de fourrière)	300 \$
<b>Sous-total</b>	<b>188 795 \$</b>
<b>Transport</b>	
Voirie municipale	124 545 \$
Enlèvement de la neige	166 440 \$
Éclairage des rues	11 630 \$
Circulation et stationnement	7 325 \$

Transport collectif	620 \$
<b>Sous-total</b>	<b>310 560 \$</b>
<b>Hygiène du milieu</b>	
Eau et égout	60 645 \$
Matières résiduelles	89 990 \$
Cours d'eau	1 850 \$
Autres (vidange des boues de fosses septiques)	37 000 \$
<b>Sous-total</b>	<b>189 485 \$</b>
<b>Santé et bien-être</b>	
Logement social	23 250 \$
Autres dépenses pour la famille (service de garderie)	17 950 \$
<b>Sous-total</b>	<b>41 200 \$</b>
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>	
Aménagement, urbanisme et zonage	33 700 \$
Promotion et développement économique	4 450 \$
Aide au démarrage du projet multi-services	10 000 \$
Projet de mise en valeur (embellissement)	1 900 \$
<b>Sous-total</b>	<b>50 050 \$</b>
<b>Loisirs et culture</b>	
Activités récréatives	67 395 \$
Activité culturelles	24 660 \$
<b>Sous-total</b>	<b>92 055 \$</b>
<b>Frais de financement</b>	
Intérêt sur la dette à long terme	29 625 \$
Autres frais de financement	4 460 \$
<b>Sous-total</b>	<b>34 085 \$</b>
<b>Autres activités financières</b>	
Remboursement en capital de la dette à long terme	135 700 \$
Remboursement au fonds de roulement	7 435 \$
Affectation à la réserve financière - Vidange des étangs aérés (boues municipales)	4 150 \$
Affectation à la réserve financière - Vidange des boues de fosses septiques	(20 050) \$
<b>Sous-total</b>	<b>127 235 \$</b>
<b>GRAND TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>1 295 150 \$</b>

Que le conseil municipal soit autorisé à transférer à d'autres postes budgétaires l'excédent de certains postes;

Qu'un document explicatif du budget soit publié dans le bulletin municipal diffusé sur tout le territoire de la municipalité de Baie-des-Sables, le tout conformément à l'article 957 du *Code municipal du Québec*.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

#### 4. Lecture et adoption du programme triennal des immobilisations 2021-2022-2023

**2020-239      ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2021-2022-2023**

Considérant que le conseil doit également adopter un programme triennal d'immobilisations pour les années 2020, 2021 et 2022 conformément à l'article 953,1 du *Code municipal du Québec*;

Considérant qu'un avis public d'adoption a été donné le 2 décembre 2020 conformément à l'article 956 du *Code municipal du Québec*;

En conséquence, il est proposé par Madame Nicole Marcheterre et résolu :

Que le préambule de la présente résolution en fait partie intégrante;

Que le conseil municipal de Baie-des-Sables adopte le programme triennal des immobilisations pour les années 2021, 2022 et 2023 qui suit :

<b>INVESTISSEMENTS</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>
Réaménagement du bureau municipal			20 000 \$
Mise à niveau des panneaux d'alarme avec communication IP	2 500 \$		
Balai mécanique hydraulique pour tracteur utilitaire compact	8 500 \$		
Remplacement d'un camion de déneigement	200 000 \$		
Réfection des chemins municipaux	268 000 \$		
Remplacement de lampadaires au DEL	3 000 \$	3 000 \$	3 000 \$
Remplacement d'une interface au bâtiment de traitement de l'eau potable	11 000 \$		
Réfection d'infrastructures sportives et récréatives extérieures	6 000 \$		
Enseigne pour la Patinoire Israël-Beaulieu	2 000 \$		
Abri au centre communautaire pour le tracteur utilitaire compact			80 000 \$
Implantation d'une borne de recharge pour véhicules électriques	10 000 \$		
Aménagements favorisant la mobilité des personnes âgées	5 000 \$		
Réfection du socle du voilier sur le quai	1 000 \$		
<b>TOTAL DES INVESTISSEMENTS</b>	<b>517 000 \$</b>	<b>3 000 \$</b>	<b>103 000 \$</b>

<b>FINANCEMENT</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>
Surplus accumulé non affecté	38 000 \$	3 000 \$	63 000 \$
Emprunt à long terme	200 000 \$		
Programme de transfert de la taxe sur l'essence (TECQ 2019-2023)	268 000 \$		
Programme de réfection et construction des infrastructures municipales (RÉCIM)			40 000 \$
Programme roulez vert (PRV)	5 000 \$		
Fonds Régions et Ruralité - Programme de développement des communautés	6 000 \$		
<b>TOTAL DU FINANCEMENT</b>	<b>517 000 \$</b>	<b>3 000 \$</b>	<b>103 000 \$</b>

Que le tableau ci-dessus présente sommairement l'évaluation des coûts des immobilisations qui pourraient être réalisées au cours des trois (3) prochaines années ainsi que du financement possible.

Qu'un document explicatif du programme triennal des immobilisations soit publié dans le bulletin municipal diffusé sur tout le territoire de la municipalité de Baie-des-Sables, le tout conformément à l'article 957 du *Code municipal du Québec*.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

#### 5. Période de questions du public en regard des points à l'ordre du jour

Aucune question n'a été reçue du public pour cette séance.

6. Levée de l'assemblée

**2020-240      LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Madame Odette Simoneau et résolu de lever la séance à 19 h 12.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

\_\_\_\_\_  
Véronique Lamarre  
Mairesse suppléante

\_\_\_\_\_  
Adam Coulombe  
Directeur général et secrétaire-trésorier

*Je, Véronique Lamarre, mairesse suppléante de la Municipalité de Baie-des-Sables, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.*

\_\_\_\_\_  
Véronique Lamarre  
Mairesse suppléante